

nous, sans nous atteindre. Il en est de même de ses injures gratuites d'hier ; car nous ne savons d'où nous est venue la brochure qui l'irrite si fort.

(6e article du *Nouveau-Monde*, 7 juin.)

LÂCHES CALOMNIATEURS.

Le public a sans doute remarqué bien des fois que la presse libérale, évidemment incapable de répondre d'une manière raisonnable à nos arguments, dans les questions politiques et autres où nous différons d'opinion ensemble, ne croit devoir mieux faire que de s'en venger lâchement par le mensonge et la calomnie. C'est ce que les poltrons qui rédigent le *National*, viennent de faire, dans un article intitulé "Entre conservateurs," et dans lequel ils disent :

"Le *Nouveau-Monde* et le *Courrier du Canada* sont à conteaux tirés. Jusqu'à présent nous nous sommes amusé de la guerre que se font ces deux soi-disant organes de la religion dans notre Province ; mais la phase où vient d'entrer la lutte nous dégoûte, et si nous la faisons connaître à nos lecteurs ce n'est que pour les édifier davantage sur le degré de charité de ces feuilles religieuses. Le *Nouveau-Monde* prépare en ce moment un pamphlet contre le *Courrier du Canada*, et il a envoyé aux membres du clergé une circulaire dans laquelle il veut pulvériser son antagoniste. Nous connaissions l'existence de ce pamphlet et de la circulaire en question depuis déjà quelques jours, mais nous n'en avons pas voulu parler, préférant attendre la suite des choses. Nous n'avons pas à nous immiscer dans cette querelle où nos adversaires ne peuvent que se détruire mutuellement, mais, pour l'honneur des journalistes de notre province, nous devons protester contre le procédé déloyal adopté par le *Nouveau-Monde* et l'auteur anonyme (ça va sans dire) du pamphlet exterminateur.....

"Nos informations sont que la circulaire ci-dessus citée dans l'article du *Courrier du Canada* sort des ateliers du *Nouveau-Monde*."

Vos informations, messieurs les calomniateurs, ne sont pas que la circulaire en question sort des ateliers du *Nouveau-Monde*, car de telles informations ne pourraient vous avoir été données que par l'entremise de quelqu'un de nos employés, et il est impossible que cela ait eu lieu, vu que pas une seule personne, rédacteur ou employé quelconque, de notre journal, ne connaissait cette circulaire ou ce pamphlet avant qu'il fût publié.